

# ACTUALITÉS DQ



Bulletin d'information de la Direction Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement

N°059 Mai — Juin 2025

## HISSEZ LA QUALITÉ DE SERVICE AU NIVEAU DES STANDARDS INTERNATIONAUX **ATTENUATION DES RISQUES**

Une gestion optimale des risques repose sur la capacité de l'organisme à mettre efficacement en œuvre les mesures d'atténuation identifiées dans les délais impartis.

L'objectif principal étant de minimiser les pertes financières, protéger la réputation de ADC S.A, assurer la continuité des activités et améliorer la prise de décision.



*«Il convient que les plans de traitement soient intégrés aux plans et processus de management de l'organisme, en concertation avec les parties prenantes appropriées.»*

- Norme 31000:2018 — Management du risque — Lignes directrices, point 6.5.3.

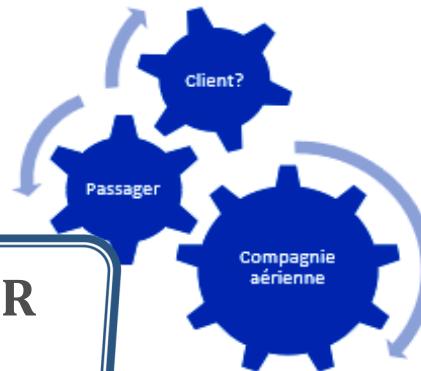
### Dans ce numéro :

- Qualité** : Les risques liés à la non mise à jour des documents ;
- Sûreté** : La gestion du risque interne (3<sup>ème</sup> partie).



ORIENTATION CLIENT –  
CUSTOMER ORIENTATION

## LES RISQUES LIÉS À LA NON MISE À JOUR DES DOCUMENTS.



Dans un monde en constante évolution, la gestion documentaire est un pilier fondamental de l'efficacité, de la conformité et de la sécurité, tant dans le secteur privé que public. Pourtant, de nombreuses organisations sous-estiment les conséquences de la non-mise à jour de leurs documents. Qu'il s'agisse de procédures internes, de manuels techniques, de contrats juridiques ou de données réglementaires, ne pas actualiser régulièrement ces documents peut avoir des effets néfastes allant de la perte de productivité à des sanctions légales sévères.

Face à ces dangers, il est essentiel d'adopter une politique rigoureuse de gestion documentaire, notamment par :

- la mise en place un système de gestion documentaire (GED) : ces outils permettent de centraliser, versionner, archiver et sécuriser tous les documents de manière collaborative ;
- l'attribution des responsabilités claires : chaque document critique doit avoir un responsable chargé de sa mise à jour ;
- la mise en place un calendrier de révision : les documents doivent être revus périodiquement, même s'il n'y a pas eu de changement apparent ;

- la formation des collaborateurs : sensibiliser les équipes à l'importance d'utiliser uniquement les versions à jour.

## Security is everyone's responsibility

### LA GESTION DE LA MENACE INTERNE (3<sup>ème</sup> Partie)

En raison de son imprévisibilité, la gestion de la menace interne nécessite une approche proactive, incluant la prévention, la détection et la réponse aux incidents afin de minimiser les risques, de protéger les informations sensibles, de maintenir la confiance des clients et des partenaires, et les atteintes à la réputation.

C'est à ce titre que des contre-mesures sont mises sur pied au sein de l'aéroport pour atténuer ce risque. Elles concernent :

- la mise en place d'une forte culture de sûreté ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et procédures de sûreté avant, pendant et après l'emploi du personnel (vérification des antécédents, formation, retrait des documents de sûreté du personnel après emploi) ;
- la mise en place des contremesures lors des contrôles de sûreté ;
- le contrôle des activités côté ville (surveillance, patrouilles, profilage) ;
- la planification de la riposte ;
- la mise en place d'un plan de contingence.

En définitive, il est important de tenir compte, dans une stratégie d'atténuation des risques internes, de la manière dont les contre-mesures peuvent être mises en œuvre de manière efficace à la fois pour fournir une valeur de sécurité et dans un environnement opérationnel unique et sûr car la sûreté est une affaire de tous !

